



PRÉFET DE L'ALLIER

Moulins, le 12 mars 2014

Circ. N° 13/14

**Le Préfet de l'Allier**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du Département  
En communication : Messieurs les Sous-Préfets de  
MONTLUCON et de VICHY**

Objet : journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

J'ai l'honneur de vous informer qu'à l'occasion de la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, les bâtiments et édifices publics devront être pavoisés aux couleurs françaises le mercredi 19 mars 2014.

Je vous remercie également de bien vouloir veiller à ce que l'état des drapeaux utilisés soit toujours conforme au respect dû à l'emblème national.

Benoît BROCARD

**Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc  
19 mars 2014**

**Message de Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, en charge des anciens combattants**

En cette journée nationale, nous rendons un hommage solennel à toutes celles et à tous ceux qui furent victimes de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Victimes au combat, victimes civiles, victimes de tragédies, de déchirements qui ont marqué à tout jamais l'histoire des deux rives de la Méditerranée.

Nous leur rendons hommage parce que nous ne voulons pas oublier, et parce que ce souvenir est le socle sur lequel nous reconstruisons des liens d'amitié et de fraternité.

Le 19 mars, date du cessez-le feu en Algérie, date symbole d'une fin tant attendue des combats, qui préparait l'indépendance d'un pays, et le retour dans leur foyer de milliers de combattants. Une date qui n'empêcha pas de nouvelles souffrances, faites de violence et d'abandon, mais une date annonciatrice d'espoir et de paix.

Les mémoires de ces événements sont plurielles et complexes. Mais l'histoire n'est qu'une, elle doit nous rassembler autour de la recherche constante de vérité. La route qui conduit à une mémoire apaisée est encore longue à parcourir. Mais il importe de la suivre avec ténacité.

Il revient aux vivants d'entretenir le souvenir de ceux qui ne reviendront pas. Il leur revient aussi d'œuvrer ensemble, dans le respect, la solidarité, pour aller de l'avant.

Nous n'oublions pas ces combattants. Appelés du contingent, rappelés, militaires de carrière, barkis, membres des forces supplétives ou assimilés, forces de l'ordre, originaires de métropole, des pays du Maghreb, ils ont servi courageusement la République.

Nous n'oublions pas ces victimes civiles, de toutes origines et de toutes confessions, tombées dans ces combats fratricides. Nous associons leurs familles à cet hommage et les assurons de notre sollicitude.

Nous pensons aussi à tous ceux et celles qui ont dû quitter leur terre natale, pour refaire leur vie dans un pays que, pour la plupart, ils ne connaissaient pas.

A tous, je veux réaffirmer aujourd'hui, notre respect, notre reconnaissance et la solidarité de la Nation tout entière.



Kader ARIF